

AVIS CONVOCATION

Séance extraordinaire

Remis par madame Isabelle Arcoite, directrice générale et greffièretrésorière, par courriel conformément aux articles 152 du Code municipal du Québec et 134 du Code de procédure civile

Aux membres du conseil suivants :

Monsieur Etienne Brunet, maire Monsieur Yvan-René Black, conseiller au poste no 1 Monsieur Bruno Martel, conseiller au poste no 2 Madame Marie-Ève Boutin, conseillère au poste no 3 Monsieur Xavier Sanchez, conseiller au poste no 4 Madame Mylène Therrien, conseillère au poste no 5 Madame Patricia Venessa Lafrenière, conseillère au poste no 6

Par la présente, vous êtes convoqués à la salle communautaire du Camping du Lac Mineur, au 397A, chemin du Ruisseau, **le mardi 14 novembre 2023**, à une séance extraordinaire du Conseil municipal de la municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur à 19h00.

લ્ય લ્ય લ્ય લ્ય

ORDRE DU JOUR

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET PRÉSENCE DES MEMBRES

ORDRE DU JOUR

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Décision finale sur l'avenir du service de sécurité incendie de Saint-Jacques-le-Mineur

PÉRIODE DE QUESTIONS

Relative aux sujets traités dans l'ordre du jour

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Je, soussignée, Isabelle Arcoite, directrice générale et greffière-trésorière certifie sous mon serment d'office avoir notifié l'avis de convocation à tous les membres du conseil tel que requis par l'article 152 du Code municipal du Québec le vendredi 3 novembre 2023.

Isabelle Arcoite, directrice générale et greffière-trésorière